

Mardi 28 février 2017

## Contacts Presse

**Sandrine Fourcalt**  
Conseil départemental de  
l'Orne  
Tél. 02 33 81 60 00  
Poste 12 64  
[fourcalt.sandrine@orne.fr](mailto:fourcalt.sandrine@orne.fr)

## Info routes 61

### Les travaux sur les routes de l'Orne en mars

Le service en ligne *Info routes 61* informe en temps réel sur les conditions de circulation des routes du département.

#### Cantons de Flers 1 et Flers 2

##### Contournement nord-ouest de Flers

Après les études et procédures, cette opération routière majeure est entrée dans sa phase de réalisation. Elle a commencé par des travaux préparatoires (giratoires d'extrémités, débroussaillage et dégagement des emprises, pistes d'accès et de circulation). La construction du pont sur la Visance est achevée, les terrassements généraux et les chaussées sont en cours. Les travaux de l'ouvrage d'art au-dessus de la voie ferrée Paris-Granville sont terminés, et ceux du viaduc sur la Vère sont commencés.

Il est indispensable pour les usagers d'être très vigilants et de respecter les limitations de vitesse ou les modifications de circulation qui pourront être instaurées au fur et à mesure de ces travaux, notamment aux extrémités du projet (RD 924 à Landisacq, RD 962 à Saint-Georges-des-Groseillers), vers la RD 18, route de Cerisy-Belle-Étoile, et vers la RD 300, route de Caligny.

#### Cantons de Flers 2 - Athis-de-l'Orne

##### Aménagement de la RD 924 LANDIGOU, DURCET ET SAINTE-OPPORTUNE

Les travaux d'aménagement de la RD 924 entre Landigou et Sainte-Opportune sont en cours (en prolongement de la section Flers-Landigou mise en service fin 2012). Ils interviennent à proximité ou sur la route actuelle, sous circulation ou avec mise en place de déviations locales. Ainsi, la circulation générale de la RD 924 vers Landigou est déviée sur l'ancienne route qui passe au sud du bourg. Elle a été renforcée et sécurisée, notamment par la construction d'un giratoire pour le lotissement des quatre vents. Cet aménagement a permis de construire en 2016 le pont de la route départementale 43 et de reconstruire le passage souterrain piéton hors circulation. **Il est indispensable pour les usagers d'être très vigilants et de respecter toutes les zones de chantier, les limitations de vitesse et toutes les modifications de circulation qui pourront être instaurées au fur et à mesure de tous ces travaux.** Ce chantier devrait être achevé au printemps 2017, et la circulation générale rétablie sur la nouvelle route à 2x2 voies.



## Canton d'Argentan

### RD 958 – Sécurisation du passage à niveau 85 de la ligne Paris-Granville

Le Département a engagé à Argentan des travaux de sécurisation du passage à niveau 85 de la ligne Paris-Granville, classé comme « préoccupant » par la SNCF, en coordination avec Réseau Ferré de France. Les travaux visent à :

- améliorer la visibilité et la lisibilité à l'approche du passage à niveau (PN) ; améliorer les circulations piétonnes et cyclables en traversée du PN, par l'ajout de feux clignotants rouges en position avancée du PN, pour une meilleure information aux automobilistes et par un élargissement du platelage (la surface au sol) du PN permettant aux piétons et cyclistes de disposer d'une bande hors chaussée de 1,50 m de large de chaque côté (travaux réalisés par RFF) ;
- réduire le nombre de véhicules routiers empruntant le passage à niveau, par une incitation à utiliser le boulevard de l'expansion et la rocade, pour le transit Sées-Caen, en transformant le carrefour à feux actuel par un giratoire (travaux réalisés par le Département).
- sécuriser l'accès à la zone industrielle adjacent au passage à niveau. La fermeture aux VL-PL de la rue de la saponite conduit à la construction des 2 giratoires qui fluidifieront le report de circulation vers la zone d'activités. En fermant la rue de la saponite, les poids lourds ne seront plus bloqués sur le passage à niveau (travaux réalisés par le Département).



Les travaux sont maintenant en voie d'achèvement par l'entreprise Eurovia. L'opération est d'un coût de 1 117 000 € pour la partie départementale. Elle est financée à 50 % par l'État et RFF, 20 % par la Région, 20 % par le Département et 10 % par Argentan-Intercom.

## Canton de Rai

### RD 438-926 à Nonant-le-Pin – Suppression des PN 104-105 de la ligne Paris-Granville

Le Département a engagé des travaux de suppression des passages à niveau 104-105 de la ligne Paris-Granville, à Nonant-le-Pin. Ces passages à niveau, dangereux, vont être remplacés par un pont unique au-dessus des voies ferrées pour la RD 438 (route de Rouen), et par un barreau routier reliant la RD 926 à la RD 438 au sud de la voie ferrée. Ces travaux ont été déclarés d'utilité publique en 2014.



Ils sont réalisés par deux entreprises :

- Les terrassements, chaussées, assainissement par EUROVIA Normandie (61) ;
- L'ouvrage d'art au-dessus de la voie ferrée par LEPINE TP (44).

Les travaux se dérouleront en plusieurs phases :

1. Réalisation par EUROVIA de la liaison RD 438-RD 926 ;

La circulation de la RD 438 est reportée sur la RD 926, libérant ainsi la zone de travaux du PN de la 438. **Il est indispensable pour les usagers d'être très vigilants et de respecter les zones de chantier, les limitations de vitesse et toutes les modifications de circulation qui pourront être instaurées au fur et à mesure de tous ces travaux.**

Le chantier se poursuivra en 2017-2018 de la façon suivante, sous réserve du bon déroulement du chantier :

2. Construction de l'ouvrage au dessus des voies ferrées par LEPINE TP ;
3. Construction des remblais nord et sud RD 438 par EUROVIA ;
4. Construction de la chaussée RD 438 par EUROVIA ;
5. Fermeture du PN de la RD 926 et mise en service du pont de la RD 438.

La fin des travaux principaux interviendra mi-2018.

## Canton de Tourouvre

### RD 5 – La route solaire

Le Conseil départemental et le Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer ont mis en application la « route solaire » avec le procédé de l'entreprise routière Colas. Les dalles photovoltaïques sont fabriquées par SNA à Tourouvre. Ce chantier a été inauguré le 22 décembre dernier. S'agissant d'un chantier expérimental, des interventions ou des mesures sont susceptibles d'être opérées en mars, avec ou sans coupure de la circulation. **Il est indispensable pour les usagers d'être très vigilants et de respecter toutes les zones de chantier, les interdictions de circulation et les limitations de vitesse qui pourront être instaurées pour ce chantier, qui constitue une première mondiale.**